



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/854/Corr.1

S/17610/Corr.1

27 novembre 1985

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarantième session

Points 18, 21, 22, 23, 27, 28, 29,

30, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38,

39, 40, 41, 44, 45, 48, 49, 50,

51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58,

59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66,

67, 68, 69, 70, 71, 72, 74, 75,

76, 78, 79, 82, 84, 88, 89, 90,

92, 93, 94, 95, 102, 104, 109,

110 et 111 de l'ordre du jour

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI
DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES
COLONIAUXLA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE : MENACES
CONTRE LA PAIX ET LA SECURITE INTER-
NATIONALES ET INITIATIVES DE PAIX

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

QUESTION DES ILES FALKLAND (MALVINAS)

ANNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES
CONSEQUENCES POUR LA PAIX ET LA SECURITE
INTERNATIONALESAGRESSION ARMEE ISRAELIENNE CONTRE LES
INSTALLATIONS NUCLEAIRES IRAQUIENNES ET
SES GRAVES CONSEQUENCES POUR LE SYSTEME
INTERNATIONAL ETABLI EN CE QUI CONCERNE
LES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ENERGIE
NUCLEAIRE, LA NON-PROLIFERATION DES ARMES
NUCLEAIRES ET LA PAIX ET LA SECURITE
INTERNATIONALES

SITUATION ECONOMIQUE CRITIQUE EN AFRIQUE

QUESTION DE L'ILE COMORIENNE DE MAYOTTE

QUESTION DE PALESTINE

QUESTION DE NAMIBIE

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT

SUD-AFRICAIN

DROIT DE LA MER

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

CONFERENCE DES NATIONS UNIES POUR LA
PROMOTION DE LA COOPERATION INTERNATIONALE
DANS LE DOMAINE DES UTILISATIONS PACIFIQUES
DE L'ENERGIE NUCLEAIRE
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT
CELEBRATION DU QUARANTIEME ANNIVERSAIRE DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET DE LA
COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST
OUVERTURE DE NEGOCIATIONS GLOBALES SUR LA
COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE
POUR LE DEVELOPPEMENT
QUESTION DE CHYPRE
APPLICATION DES RESOLUTIONS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES
CONSEQUENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES DE LA
COURSE AUX ARMEMENTS ET SES EFFETS
PROFONDEMENT NUISIBLES SUR LA PAIX ET LA
SECURITE DANS LE MONDE
APPLICATION DE LA RESOLUTION 39/51 DE
L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A LA SIGNATURE
ET A LA RATIFICATION DU PROTOCOLE
ADDITIONNEL I AU TRAITE VISANT
L'INTERDICTION DES ARMES NUCLEAIRES
EN AMERIQUE LATINE (TRAITE DE
TLATELOLCO)
CESSATION DE TOUTES LES EXPLOSIONS
EXPERIMENTALES D'ARMES NUCLEAIRES
NECESSITE URGENTE DE CONCLURE UN TRAITE
D'INTERDICTION COMPLETE DES ESSAIS
NUCLEAIRES
CREATION D'UNE ZONE EXEMPTEE D'ARMES
NUCLEAIRES DANS LA REGION DU
MOYEN-ORIENT
CREATION D'UNE ZONE EXEMPTEE D'ARMES
NUCLEAIRES EN ASIE DU SUD
CONVENTION SUR L'INTERDICTION OU LA
LIMITATION DE L'EMPLOI DE CERTAINES
ARMES CLASSIQUES QUI PEUVENT ETRE
CONSIDEREES COMME PRODUISANT DES
EFFETS TRAUMATIQUES EXCESSIFS OU
COMME FRAPPANT SANS DISCRIMINATION
CONCLUSION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE DES
ETATS NON DOTES D'ARMES NUCLEAIRES
CONTRE L'UTILISATION OU LA MENACE DE
L'UTILISATION DES ARMES NUCLEAIRES

CONCLUSION D'ARRANGEMENTS INTERNATIONAUX
EFFICACES POUR GARANTIR LES ETATS NON
DOTES D'ARMES NUCLEAIRES CONTRE
L'UTILISATION OU LA MENACE DE
L'UTILISATION DES ARMES NUCLEAIRES
PREVENTION D'UNE COURSE AUX ARMEMENTS DANS
L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE
APPLICATION DE LA RESOLUTION 39/60 DE
L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A LA
CESSATION IMMEDIATE ET A L'INTERDICTION
DES ESSAIS D'ARMES NUCLEAIRES
APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LA
DENUCLEARISATION DE L'AFRIQUE
INTERDICTION DE LA MISE AU POINT ET DE LA
FABRICATION DE NOUVEAUX TYPES D'ARMES
DE DESTRUCTION MASSIVE ET DE NOUVEAUX
SYSTEMES DE TELLES ARMES
EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE
CLOTURE DE LA DOUZIEME SESSION
EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE
REDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES
ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES
(BIOLOGIQUES)
ARMEMENT NUCLEAIRE ISRAELIEN
EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS
ET DECISIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE A SA DIXIEME SESSION
EXTRAORDINAIRE
APPLICATION DE LA DECLARATION FAISANT DE
L'OCEAN INDIEN UNE ZONE DE PAIX
CONFERENCE MONDIALE DU DESARMEMENT
DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET
RELATION ENTRE LE DESARMEMENT ET
LE DEVELOPPEMENT
QUESTION DE L'ANTARCTIQUE
RENFORCEMENT DE LA SECURITE ET DE LA
COOPERATION DANS LA REGION DE LA
MEDITERRANEE
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
INTERNATIONALE
EFFETS DES RAYONNEMENTS IONISANTS
RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE D'ENQUETER
SUR LES PRATIQUES ISRAELIENNES AFFECTANT
LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION DES
TERRITOIRES OCCUPES
COOPERATION INTERNATIONALE TOUCHANT LES
UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE
EXTRA-ATMOSPHERIQUE
QUESTIONS RELATIVES A L'INFORMATION

OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES
NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES DE
PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT
QUESTION DES ILES MALGACHES GLORIEUSES,
JUAN DE NOVA, EUROPA ET BASSAS DA INDIA
DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE
INTERNATIONALE
APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION POUR LA
DEUXIEME DECENNIE DE LA LUTTE CONTRE LE
RACISME ET LA DISCRIMINATION RACIALE
ANNEE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE :
PARTICIPATION, DEVELOPPEMENT, PAIX
LA SITUATION SOCIALE DANS LE MONDE
DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME :
EGALITE, DEVELOPPEMENT ET PAIX
IMPORTANCE, POUR LA GARANTIE ET
L'OBSERVATION EFFECTIVES DES DROITS
DE L'HOMME, DE LA REALISATION UNIVERSELLE
DU DROIT DES PEUPLES A L'AUTODETERMINATION
ET DE L'OCTROI RAPIDE DE L'INDEPENDANCE AUX
PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX
ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE
DISCRIMINATION RACIALE
POLITIQUES ET PROGRAMMES RELATIFS A LA
JEUNESSE
DROITS DE L'HOMME ET PROGRES DE LA
SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE
PACTES INTERNATIONAUX RELATIFS AUX
DROITS DE L'HOMME
RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TERRITOIRES
NON AUTONOMES, COMMUNIQUE EN VERTU
DE L'ALINEA e DE L'ARTICLE 73 DE LA
CHARTRE DES NATIONS UNIES
ACTIVITES DES INTERETS ETRANGERS,
ECONOMIQUES ET AUTRES, QUI FONT
OBSTACLE A L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR L'OCTROI DE
L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES
COLONIAUX EN NAMIBIE ET DANS TOUS LES
AUTRES TERRITOIRES SE TROUVANT SOUS
DOMINATION COLONIALE, ET AUX EFFORTS
TENDANT A ELIMINER LE COLONIALISME,
L'APARTHEID ET LA DISCRIMINATION
RACIALE EN AFRIQUE AUSTRALE
DECLARATION SUR L'OCTROI DE
L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX
PEUPLES COLONIAUX

**APPLICATION DE LA DECLARATION SUR
L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX
PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX PAR
LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET
LES ORGANISMES INTERNATIONAUX
ASSOCIES A L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES**

Lettre datée du 5 novembre 1985, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Angola auprès de l'Organisation des
Nations Unies

Rectificatif

Modifier comme suit le paragraphe 81 :

81. Les ministres ont condamné la récente abrogation de l'amendement Clark, qui était destiné à mettre fin à l'ingérence des Etats-Unis dans les affaires intérieures de l'Angola en 1975. Les ministres ont appuyé la Déclaration du Sommet de l'OUA AHG/Decl.3 (XXI), aux termes de laquelle :

"2. Toute ingérence américaine ouverte ou voilée dans les affaires intérieures de la République populaire d'Angola, directe ou par des tierces parties interposées, sera considérée comme un acte hostile dirigé contre l'Organisation de l'unité africaine; et

3. Toute répétition des opérations clandestines contre l'intégrité territoriale de la République populaire d'Angola équivaldrait à une ingérence flagrante dans les affaires intérieures de la République populaire d'Angola, et cette dernière se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée qu'elle jugerait nécessaire."

Les ministres ont énergiquement condamné la tenue en juin 1985, sur le territoire angolais, d'une réunion de groupes subversifs de renégats et de mercenaires sous les auspices des Etats-Unis, réunion qui a constitué une ingérence flagrante et inacceptable dans les affaires intérieures de la République populaire d'Angola ainsi qu'une violation manifeste de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de cet Etat.
